

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1619

Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en difficulté (aide alimentaire, accueil de jour, lutte contre l'exclusion et maintien du lien social, santé/personnes SDF) pour un montant de 1 168 800 euros - Autorisation de signer les conventions de financement pluriannuelles

Action Sociale

Rapporteur : Mme RUNEL Sandrine

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1619 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE (AIDE ALIMENTAIRE, ACCUEIL DE JOUR, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, SANTE/PERSONNES SDF) POUR UN MONTANT DE 1 168 800 EUROS - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT PLURIANNUELLES (ACTION SOCIALE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les visages de la précarité ont changé, la décentralisation a profondément modifié le paysage politico administratif, les contraintes croissantes ont conduit à exiger des résultats immédiats peu compatibles avec le temps nécessaire à l'insertion des plus en difficultés.

Cela nous oblige à repenser radicalement les modes d'élaboration des politiques sociales et les relations des pouvoirs publics avec la vie associative, partie prenante de cette action, ainsi qu'avec les publics concernés.

L'exclu n'est plus aujourd'hui la figure caricaturale de l'homme seul, SDF, sans travail et sans ressource, sans famille. La précarité et l'exclusion peuvent concerner tout un chacun : de jeunes adultes en rupture familiale, des femmes victimes de violences, des femmes et des hommes qui travaillent sans pour autant avoir des ressources suffisantes pour se loger, se nourrir convenablement ou se chauffer.

Ces personnes sont exclues de tous les droits, ou d'une partie.

Les réponses qui doivent être proposées reposent sur trois principes essentiels :

- Investir dans la solidarité ;
- Agir pour l'accès aux droits fondamentaux ;
- Protéger ceux que le contexte social fragilise.

La politique de solidarités de la ville s'engage au travers de son plan de mandat à créer des interactions et s'intégrer au cœur de l'action territoriale menée par la ville dans les secteurs de la santé, de l'insertion, de l'économie, du logement, de l'éducation, de la culture.

C'est dans cette logique de projet global où l'objectif de solidarité traverse l'ensemble des politiques publiques, que la Ville de Lyon fait le choix de conduire une politique sociale visant à co-construire avec l'ensemble des acteurs du territoire une ville inclusive et solidaire. L'accès au logement ou à l'hébergement pour toutes et tous, à l'alimentation et à l'hygiène, l'accès aux droits sont les axes prioritaires du projet social qui se déclinent en actions portées par la Ville et le CCAS depuis le début de ce mandat (pôle alimentaire, hébergement d'urgence et dispositif Zéro enfants à la rue, laverie solidaire en conception...) mais aussi à travers le soutien aux structures associatives présentes sur le territoire et œuvrant dans les champs :

- De l'aide alimentaire ;
- Des accueils de jour : tous publics ou spécifiques (publics jeunes, femmes isolées...) ;
- De la lutte contre l'exclusion et le maintien du lien social ;
- De l'accès à l'hygiène et aux soins.

Ainsi, afin de mener une politique sociale cohérente sur le territoire lyonnais, il est nécessaire de sécuriser la prise en charge des plus fragiles au côté de nos partenaires associatifs. De ce fait, nous allons d'une part, inscrire durablement un mode de contractualisation inédit dont l'objectif est de prendre appui sur les axes du projet social du CCAS et, d'autre part, de contractualiser un financement sur 3 années afin de stabiliser les actions de ces opérateurs au regard des besoins identifiés.

Pour cela, cinq associations bénéficieront de ce modèle de conventionnement triennal : l'association Habitat et Humanisme, la Fondation Notre dame des Sans-Abris, la Fondation Armée du Salut, l'association ALYNEA, l'association de l'hôtel social « LAHSO » feront l'objet de dialogue de gestion dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Dans le même temps, le partenariat institutionnel dynamique du territoire (Etat, Métropole) s'accorde chaque fois que nécessaire sur les projets associatifs qui méritent qu'on les accompagne de plus près notamment au travers d'outils comme la Convention tripartite de lutte contre le sans-abrisme délibérée en mai 2021.

Mesdames, Messieurs, que ce soit au titre de leur fonctionnement général ou ciblées sur des projets spécifiques s'inscrivant dans la politique sociale de la Ville de Lyon, les associations ci-dessous ont déposé des demandes de subventions qui vous sont soumises pour l'exercice 2022 :

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant subvention allouée en 2021	Montant subvention proposée en 2022	Type de subvention (F/A)	OBJET SUBVENTION	Article budgétaire/fonction/ligne de crédit
AIDE ALIMENTAIRE	La Banque Alimentaire	127 Avenue Franklin Roosevelt 69150 DECINES	40 000,00	40 000,00	Fonctionnement	Lutte contre le gaspillage alimentaire	65748/424/41012
	Société de Saint Vincent de Paul	19 Quai Tilsitt 69002 Lyon	4 000,00	4 500,00	Fonctionnement	Aides alimentaires, aides financières, accueil, maraudes, actions sociales dans le cadre de la charité de proximité	
	La Passerelle d'Eau de Robec	21 Rue des Capucins 69001 LYON	7 000,00	7 000,00	Fonctionnement	Epicerie sociale et solidaire	
	L'Armée du Salut	Complexe Social Lyon Cité 131 Avenue Thiers 69006 LYON	40 000,00	40 000,00	Affectée	Délivrance de repas par le Restaurant Social de la FADS au bénéfice de populations sous contrôle du CCAS, lors de périodes de fermeture du Restaurant Social du CCAS <u>DELIVRANCE REPAS</u>	
	Les Restaurants du Cœur	6-12 Espace Henry Vallée 69007 LYON	50 000,00	50 000,00	Fonctionnement	Aider les personnes en difficulté, notamment dans le domaine alimentaire par la distribution de denrées, et d'une manière générale par toute action d'insertion dans la vie économique et sociale	
	Equipe Saint Vincent Lyon	5 Rue Mourguet 69005 lyon	4 000,00	4 000,00	Fonctionnement	Agir avec tous ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violence, contre toutes les formes de détresse matérielle, physique, morale et ce dans le respect des personnes sans discrimination d'aucune sorte	

Champs d'intervention	NOM ASSOCIATION	ADRESSE	MONTANT ATTRIBUE 2021	Montant subvention proposée 2022	Type de subvention (F/A)	OBJET SUBVENTION	Article budgétaire/fonction/ligne de crédit
ACCUEIL DE JOUR	Petits Frères des Pauvres	9 Cité Voltaire 75011 PARIS	10 000,00	11 000,00	Affectée	Accueil de jour - personnes vieillissantes sans domicile fixe	65748/424/LC41277
	ALIS	2 Petite rue des Feuillants 69001 Lyon	38 000,00	38 000,00	Fonctionnement	Gestion et animation d'un accueil du jour pour personnes sans domicile en Centre-Ville de Lyon	
	FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRIS	3 Rue Père Chevrier 69361 LYON CEDEX 7	51 500,00	50 000,00	Affectée	<u>Accueil de jour La Rencontre</u>	
	FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRIS	3 Rue Père Chevrier 69361 LYON CEDEX 7	23 000,00	23 000,00	Affectée	<u>Accueil de jour La Maison de Rodolphe</u>	
	FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRIS	3 Rue Père Chevrier 69361 LYON CEDEX 7	20 000,00	20 000,00	Affectée	<u>Accueil de jour Saint Vincent</u>	
	LAHSO	259 Rue Paul Bert 69003 LYON	165 000,00	165 000,00	Affectée	<u>Accueil de Jour de personnes sans domicile</u>	
	Fondation AJD	3 Montée du Petit Versailles 69300 caluire	35 000,00	35 000,00	Fonctionnement	Accueil de Jour Jeunes 18 à moins de 25 ans CHRS Hébergement Urgence Jeunes 18 à Moins de 25 ans Domiciliation Jeunes de 18 à moins de 25 ans	
SANTÉ / Personnes SDF	Fondation ARHM	290 Route de Vienne 69355 LYON	14 000,00	14 000,00	Affectée	Permettre l'accès aux soins des populations exclues <u>Interface SDF</u>	65748/424/ LC41280
	ALYNEA	53 Rue Dubois Crancé 69600 OULLINS	10 000,00	10 000,00	<u>Affectée</u>	<u>Equipe mobile Maraude Jeunes</u>	
Opération été	SECOURS POPULAIRE Français	21 Rue Galland 69007 Lyon	15 000,00	15 000,00	Affectée	Opération été	65748/424/LC41269

FIAS	ATD Quart Monde	63 Rue Beaumarchais 93100 MONTREUIL	7 000,00	7 000,00	Affectée	Lutter pour l'éradication de l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale Organisation des Universités populaires	6574/424/LC 41273
	ATD Quart Monde	63 Rue Beaumarchais 93100 MONTREUIL	3 000,00	3 000,00	Affectée	Lutter pour l'éradication de l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale Organisation de la Journée Mondiale du Refus de la Misère (17 octobre)	
	Secours Catholique	76 rue d'Alsace 69100 VILLEURBANNE	15 000,00	15 000,00	Fonctionnement	Aides et assistance aux plus démunis	
	SOS Amitié	31 Rue Jean Damidot 69100 VILLEURBANNE	2 000,00	1 000,00	Fonctionnement	Ecoute empathique et anonyme au téléphone, tchat et messagerie 24h/24 et 7j/7 pour aider les personnes en souffrances psychiques et prévenir le suicide.	
	La porte ouverte	85 Rue Jaboulay 69007 LYON	2 000,00	1 500,00	Fonctionnement	Ecoute en face à face, sans rendez-vous, de toute personne en souffrance morale ou psychique	
	LALCA	6 Rue des Fantasques 69001 LYON	4 500,00	2 500,00	Affectée	Hospitalité(s) aux bains-douches 2022	
	ENTRAIDE PROTESTANTE DE LYON	30 Rue Rachais 69003 LYON	15 000,00	3 500,00	Fonctionnement	Lutter contre l'exclusion, aide aux personnes en difficulté	
	LA CLOCHE	8 Rue du Général Renault 75011 PARIS	3 000,00	2 500,00	Fonctionnement	changer le regard porté sur les SDF, leur porter secours et assistance, recréer du lien social avec les concitoyens et lutter contre leur exclusion à travers la mobilisation d'habitants avec ou sans domicile, dans une logique de "faire ensemble" et dans le refus de toute discrimination, pour construire une société plus inclusive.	
	MEDECINS DU MONDE	15 Boulevard Vivier Merle 69003 LYON	15 000,00	15 000,00	Affectée	Médecins du Monde est une association de solidarité internationale qui a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables, dans des situations de crise et d'exclusion en France et partout dans le monde.	
	AMICALE DU NID	29 Rue Saint Jean de Dieu TECHNOPARK - Bat B 69007 Lyon	35 000,00	35 000,00	Fonctionnement	Accompagnement des personnes prostituées	
BAGAGE'RUE	47 rue du Capitaine Robert Cluzan 69007 LYON	15 000,00	15 000,00	Fonctionnement	Proposer un service de bagagerie sociale à Lyon. Accompagner toute personne souhaitant participer à la vie de l'association. Créer du lien entre Bagage'Rue, habitants et acteurs locaux. S'inscrire dans le réseau partenaires associatifs, institutionnels.		

HABITAT ET HUMANISME RHÔNE	9 RUE MATTHIEU VARILLE 69007 LYON	150 000,00	150 000,00	Fonctionnement	Insertion par le logement des personnes défavorisées
FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRIS	3 Rue Père Chevrier 69361 LYON Cedex 7	175 000,00	175 000,00	Affectée	Centre Gabriel Rosset
FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRIS	3 Rue Père Chevrier 69361 LYON Cedex 7	22 000,00	20 000,00	Affectée	Pôle d'Accompagnement Renforcé
VESTIBUS	Mairie De LYON 4 133 Bd de la Croix Rousse 69004 LYON	1 000,00	1 000,00	Fonctionnement	Distribution de vêtements et de produits d'hygiène aux personnes les plus démunies
ALYNEA	53 Rue Dubois Crancé 69600 OULLINS	100 000,00	100 000,00	Fonctionnement	Accueillir, écouter, orienter, héberger, réinsérer par le logement, l'orientation et l'insertion professionnelle, favoriser l'accès aux soins des personnes en situation d'exclusion et de précarité dans un esprit d'innovation sociale.
ENTOURAGE	Chez Atlays 29 Rue Marbeuf 75008 PARIS	3 000,00	3 000,00	Affectée	programme de sensibilisation pour outiller les riverains à la rencontre avec les personnes SDF de leur quartier. Déconstruire les préjugés des lyonnais sur les personnes SDF et les outiller pour accompagner la rencontre et l'entraide Entourage Lyon
MOUVEMENT DU NID	70, rue Rachais LYON 69007	3 000,00	3 000,00	Fonctionnement	Le Mouvement du Nid est une association nationale de loi 1901. Convaincu que le système prostitutionnel est un obstacle majeur à l'égalité femmes-hommes, une violence en soi, et une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la personne humaine, il milite pour l'abolition du système prostitutionnel et l'avènement d'une société libérée de l'exploitation marchande de la sexualité.
DISPENSARE VETERINAIRE ETUDIANT	1 Avenue Bourgelat 69280 MARCY L'ETOILE	1 500,00	1 300,00	Fonctionnement	Offre de soin vétérinaire gratuit (médecine préventive) pour les personnes sans-abris
LAHSO	259 Rue Paul Bert 69003 LYON	58 000,00	58 000,00	Fonctionnement	Mettre en œuvre pour toute personne ou famille en difficulté les solutions favorisant son insertion
SECOURS POPULAIRE Français	21 Rue Galland 69007 LYON	30 000,00	30 000,00	Fonctionnement	Accueil et orientation des personnes en difficultés

Par ailleurs, des conventions afférentes à plusieurs des subventions proposées sont également soumises à votre approbation. Ces conventions concernent des organismes pour lesquels, soit le montant proposé de l'aide financière est égale ou supérieure à 23 000 €, soit ce montant cumulé avec celui d'un ou plusieurs financements déjà alloués en 2022 est supérieur à 23 000 €. Ces documents contractuels précisent notamment le contenu des actions que s'engagent à conduire ces mêmes organismes, en contrepartie des financements reçus. Les associations concernées par une convention sont les suivantes :

- ALYNEA ;
- Fondation Armée du Salut ;
- Foyer Notre Dame des Sans Abris ;
- LAHSO ;
- Habitat et Humanisme ;
- La Banque Alimentaire ;
- ALIS ;
- L'Amicale du Nid ;
- Les Restaurants du Cœur ;
- Le Secours Populaire français ;
- La Fondation AJD.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Les subventions susmentionnées sont allouées aux organismes énumérés dans le tableau ci-dessus, pour une somme globale de 1 168 800 €
- 2- Les conventions de financement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, ALYNEA, Fondation Armée du Salut, Foyer Notre Dame des Sans Abris, LAHSO, Habitat et Humanisme, La Banque Alimentaire, ALIS, l'Amicale du Nid, les Restaurants du Cœur, le Secours Populaire français, la Fondation AJD sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 1 168 800 euros sera financée comme suit :
 - pour une somme de 145 500 € à partir de l'enveloppe « Aide Alimentaire » (article 65748, fonction 424, ligne de crédit n° 41012) ;

- pour une somme de 342 000 € à partir de l'enveloppe « Accueil de Jour » (article 65748, fonction 424, ligne de crédit n° 41277) ;
- pour une somme de 24 000€ à partir de l'enveloppe « Santé / personnes SDF » (article 65748, fonction 424, ligne de crédit n° 41280) ;
- pour une somme de 15 000€ à partir de l'enveloppe « Opérations été » (article 65748, fonction 424, ligne de crédit n°41269) ;
- pour une somme de 642 300 € à partir de l'enveloppe « FIAS » (article 65748, fonction 424, ligne de crédit n° 41273) ;

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET